

PLAINE DU RHÔNE

1. DESCRIPTIF

Cette étude est constituée de deux documents largement illustrés par des photographies et des cartes. L'un est rétrospectif, l'autre prospectif :

1. Paysages d'hier et d'aujourd'hui

La première partie de l'étude offre une vue d'ensemble du contexte naturel, historique et socio-économique de la Plaine du Rhône, puis présente l'évolution de son paysage entre le XIXe siècle et le XXIe siècle. Les éléments forts et les tendances du paysage sont identifiés. Les équipements régionaux actuels ou projetés sont également analysés. L'étude se termine par une série d'enseignements et d'enjeux liés au paysage mettant l'accent sur la mise en valeur du patrimoine et le développement de l'identité régionale de la Plaine.

2. Réflexions sur les paysages de demain : Evolutions, projets, scénarios, lignes directrices

Cette seconde partie donne un aperçu détaillé des évolutions probables de la région sur les plans socio-démographique, urbain et agricole. Elle propose ensuite quelques exemples de projets qui sont soit en cours, à venir ou à envisager dans la Plaine. Ces projets ont notamment pour objets la 3ème correction du Rhône, les forêts de la Basse Plaine (redéfinition des périmètres soumis au régime forestier et du contenu des aires forestières de la Plaine), la requalification des friches industrielles de la Plaine (cimenteries de la Roche, carrières, caves à carburant désaffectées entre Aigle et Collombey, p. ex.), ainsi que les limites du domaine bâti (comment bâtir les futures constructions en respectant les lignes de forces du paysage ?).

Partant du constat que l'évolution de la Plaine du Rhône se dessine à l'échelle régionale, trois types de scénarios de développement sont ensuite envisagés. Ces scénarios se différencient principalement en fonction de l'échelle choisie pour la gestion du territoire. Le premier (" Au fil de l'eau ") illustre une autonomie locale forte ; le second (" Parc de la Plaine vaudoise ") exprime une intercommunalité visant à une identité de la partie vaudoise ; enfin le troisième (" Axe urbain du Chablais ") met l'accent sur l'organisation de la Plaine comme entité géographique.

Enfin, les auteurs ont identifié des lignes directrices résumées par l'objectif général suivant : " Mise en valeur durable du patrimoine régional par un projet d'ensemble exprimant sa spécificité ".

Cette étude parvient aux conclusions suivantes :

- Nouveau regard : Tout projet doit intégrer les données économiques, sociales et environnementales, en particuliers les dimensions paysagères
- Nouvelles données : les marges de manœuvre existent, reste à savoir comment les utiliser pour donner une identité régionale
- Nouvelles échelles : l'échelle régionale doit être utilisée comme référence de l'espace de vie quotidien dans la Plaine
- Nouvelles attitudes : l'évolution du paysage de la Plaine dépendra d'un acte volontaire des acteurs de ce territoire

2. RÉFÉRENCES

Auteurs: Paysagestion, route de Berne, 1001 Lausanne

Date: 2001

Cette étude est consultable au Service du développement territorial